



## REGLES ET RECOMMANDATIONS D'UTILISATION POUR LA LOCATION DE LA SALLE SAINT HENRI

La Paroisse est heureuse de vous louer une de ses salles pour vous permettre de célébrer votre événement privé en toute convivialité.

Elle souhaite néanmoins vous rappeler quelques règles pour l'utilisation de sa salle, à savoir :

- La salle Saint Henri est occupée en semaine par des enfants qui jouent dans la cour. Il est extrêmement important de veiller à ne laisser aucun verre cassé dans la cour et dans la salle après votre utilisation.
- **la musique est interdite dans la salle et la cour afin de préserver le calme autour de l'église par respect pour le voisinage et les personnes qui viennent prier.**
- **De même, le parking de l'église est réservé aux personnes qui viennent y prier, et vous remercie de ne pas l'utiliser.**
- Si vous êtes amenés à sortir dans la cour des tables, chaises, ou tout autre matériel présent dans la salle, il est impératif de les rentrer pour la nuit afin qu'ils ne soient pas endommagés par l'humidité ou une averse non prévue.
- Il est interdit d'apporter une piscine.
- La Paroisse est heureuse de vous prêter un petit barbecue pour vos grillades. Il convient d'en faire la demande et d'apporter votre charbon de bois et de quoi allumer votre feu et de penser à le nettoyer après utilisation.
- Merci de penser à apporter vos sacs poubelle, éponges, balai, serpillères, afin de nettoyer la salle et la cuisine après votre utilisation. Un seau et un balai brosse et le produit d'entretien pour le sol vous est fourni par la Paroisse.
- Notre sol est fragile, il est interdit d'y mettre de la javel ou du produit à vaisselle. Seul le savon noir est autorisé.
- Merci de penser à vider complètement le réfrigérateur une fois votre utilisation des lieux terminée et si nécessaire, nettoyer les clayettes du frigo si de la nourriture est tombée (les Frères n'habitent pas dans cette salle et n'utiliseront pas vos restes. Par contre, les enfants utilisent le réfrigérateur lorsqu'ils viennent en patronage et il est impératif que le réfrigérateur soit propre).
- Si vous souhaitez apporter du matériel (poubelle supplémentaire, caddie etc.), la Paroisse ne s'y oppose pas. En revanche, elle vous remercie de bien vouloir l'enlever après l'utilisation de la salle avant l'état des lieux de sortie.
- La Paroisse vous remercie également de bien vouloir veiller à tirer la chasse d'eau des toilettes et ne pas laisser du papier toilette dans la cuvette ou au sol.
- Si des enfants sont présents, nous vous recommandons de bien fermer la porte d'entrée qui donne directement sur la rue pour des raisons de sécurité évidentes.
- Merci de penser à mettre la poubelle sur le trottoir le soir avant de quitter les lieux et d'emmener avec vous les contenants en verre qui ne sont pas collectés par la ville dans le quartier. Les poubelles seront collectées dès le lundi matin.
- Merci de penser à éteindre le chauffage ou la climatisation ainsi que les éclairages avant de quitter les lieux pour éviter des frais inutiles à notre Paroisse.

La Paroisse des disciples d'Emmaüs vous remercie de toute la bienveillance dont vous saurez faire preuve afin que ces quelques règles soient respectées. Elles sont la garantie de pouvoir continuer de louer la salle pour la joie de tous.

Bien cordialement,

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »